



Non paiement du salaire en cas d'arrêt maladie

Par **coraline25**, le **02/04/2012** à **18:27**

Bonjour,

Mon ami travaille dans une scierie et c'est la secrétaire qui envoie les prélèvements pour le salaire.

Ce mois-ci mon ami n'a pas reçu sa paie car sous prétexte qu'il est en arrêt maladie (hernie discale), la secrétaire a dit qu'il n'avait pas besoin de sa paie.

Ses collègues ont reçu la leur le 28 mars...

quel recours à-t-on pour poursuivre l'employeur ? Car là c'est carrément abusé.

Par **pat76**, le **07/04/2012** à **18:10**

Bonjour

Depuis quand votre ami est-il arrêté ?

Il perçoit des indemnités de la sécurité sociale et un complément de salaire par l'employeur ou une caisse de prévoyance ?

De quel convention collective dépend-t-il ?